

Hauts-Pays : De nouveaux radars vont être installés dans les prochains jours

Borinage (/regions/mons/borinage)

Florian Ducobu

Publié le 22-04-21 à 14h02

Un total de neuf nouveaux radars vont être implantés sur le réseau routier des Hauts-Pays.



◀5

Les automobilistes vont devoir lever le pied dans les prochains jours. De nouveaux radars vont en effet être installés sur le réseau routier des Hauts-Pays et contrôleront très prochainement la vitesse des usagers qui passeront par là. Neuf emplacements vont accueillir très prochainement un radar, fixe ou tronçon, afin de dissuader les avars de vitesse de rouler pied au plancher.

Quatre radars fixes seront installés et feront désormais partie du paysage routier des Hauts-Pays. Ils se situeront aux rues de Mons (N51) à Quiévrain, de la Brasserie (N553) à Honnelles, de France (N549) et de Ropaix à Dour.

Les nouveaux radars tronçons se situeront sur les communes d'Hensies et de Dour. A Hensies, la vitesse des automobilistes sera contrôlée sur les parcelles de route allant de la rue Jean Jaurès (N51) à la rue Saint-Homme (N552) ainsi que sur la chaussée de Belle-Vue (N552). A Dour, les parcelles de route situées de la rue Chapelle à la rue d'Audregnies (N553), de la rue de Moranfayt à la rue Henri Pochez ainsi que de la rue du Commerce aux rues de la Fontaine et des Chênes seront désormais les zones de contrôle de ces nouveaux radars tronçons.

Inutile de rappeler que la prudence et le respect des limitations de vitesse doivent être de mise même au-delà des zones de contrôle. Les automobilistes qui ne respecteraient tout de même pas les limitations se risquent bien évidemment à une amende voire un retrait de permis.

Newsletter DH Borinage

L'actu du Borinage vous intéresse? Inscrivez-vous à la newsletter DH
Borinage

Votre e-mail

Je m'inscris

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de protection de la vie privée de La DH et accepte que La DH traite mes données à caractère personnel conformément à celle-ci.